



MESSAGE A L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

relatif aux comptes de l'ACoPol pour l'année

2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Nous avons l'honneur de vous remettre, en annexe, les comptes de l'ACoPol pour l'année 2024.

Par le présent message, nous tenons à vous donner un certain nombre de renseignements complémentaires.

Le budget 2024 prévoyait un excédent de dépenses à répartir entre les communes membres de **CHF 1'585'090.00**. Les comptes laissent apparaître un montant bien inférieur à cela, soit **CHF 1'390'060.92**. Par conséquent la charge totale des communes est inférieure au budget pour **CHF 195'029.08**.

Ceci s'explique pour plusieurs raisons, notamment :

- Un contrôle du stationnement réorganisé et plus performant, tout en respectant toujours une certaine tolérance.
- Deux parkings supplémentaires à contrôler (Dailles à Villars-sur-Glâne et Conservatoire à Granges-Paccot).
- Des actions de préventions puis de répressions plus ciblées et en plus grand nombre.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE RESULTATS

1110.3010.00 Traitements du personnel

Budget : CHF 1'347'500.00 Comptes : CHF 1'333'263.20 Disponible : CHF 14'236.80

Lors de l'élaboration du budget, il a été tenu compte d'une indexation de 2,5% alors que celle-ci n'a été que de 1,4%.

1110.3010.09 Remboursements de salaires du personnel

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF - 30'660.00 Gain : CHF - 30'660.00

Les maladies et accidents ne peuvent pas être planifiés à l'avance.

1110.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel

Budget : CHF 10'000.00 Comptes : CHF 7'935.25 Disponible : CHF 2'064.75

Certaines formations n'ont pas pu se faire en 2024, elles ont été reportées en 2025.

1110.3102.00 Imprimés, publications, informations et divers

Budget : CHF 10'000.00 Comptes : CHF 6'902.85 Disponible : CHF 3'097.15

Le passage aux amendes d'ordre avec QR code et le changement d'imprimerie a permis de diminuer les coûts d'impression.

1110.3118.00 Achats et mises à jour de logiciels

Budget : CHF 4'500.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 4'500.00

Il était prévu d'acquérir un nouveau logiciel étant donné que la fin de vie du module amendes de Citizen était annoncée pour la fin 2024. Au lieu de cela, un nouveau prestataire a été choisi. Il s'agit de la même société qui fournit depuis plusieurs années à l'ACoPol les boîtiers électroniques pour la gestion des amendes. Cette société encaisse désormais aussi les amendes, comme intermédiaire, puis reverse les montants encaissés et fournit les écritures comptables ad hoc, ce qui ne nécessite plus d'acquérir de nouvelles licences software.

1110.3130.10 Frais de transmissions et taxes OFCOM

Budget : CHF 11'000.00 Comptes : CHF 9'106.20 Disponible : CHF 1'893.80

Les frais de l'OFROU ont été cette année moins importants que prévus.

1110.3130.50 Frais bancaires

Budget : CHF 5'000.00 Comptes : CHF 6'996.62 Excédent : CHF 1'996.62

Le prestataire du logiciel Citizen a annoncé qu'il ne supporterait plus le module amendes dès la fin 2024. Aussi, de nouvelles prestations sont désormais fournies par une autre société pour palier à cette situation. Ces changements de méthode de travail engendrent davantage de frais bancaires, en lieu et place des coûts de logiciel (voir commentaire sous rubrique 1110.3118.00).

1110.3132.50 Honoraires Système Contrôle interne (SCI)

Budget : CHF 2'500.00 Comptes : CHF 550.00 Disponible : CHF 1'950.00

Le SCI sera probablement terminé en 2025. Pour mémoire, il se base sur le SCI réalisé par la Commune de Villars-sur-Glâne.

1110.3151.20 Entretien des véhicules et du matériel

Budget : CHF 12'000.00 Comptes : CHF 10'533.45 Disponible : CHF 1'466.55

Deux des véhicules étant récents, l'entretien est réalisé à moindre coût.

1110.3158.00 Maintenance et prestations informatiques

Budget : CHF 26'000.00 Comptes : CHF 21'807.96 Disponible : CHF 4'192.04

Les frais de maintenance sont à la baisse et la transition entre l'ancien prestataire et le nouveau a coûté moins cher que prévu.

1110.3162.20 Leasing véhicules

Budget : CHF 17'000.00 Comptes : CHF 9'539.95 Disponible : CHF 7'460.05

Le nouveau véhicule est arrivé plus tard que prévu, soit en mai, alors qu'il était budgétisé sur l'année entière.

1110.3401.00 Intérêt des dettes

Budget : CHF 1'350.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 1'350.00

Pas de charge d'intérêts puisque le véhicule neuf a été payé par les liquidités.

1110.4240.00 Prestations de service

Budget : CHF 3'000.00 Comptes : CHF 5'982.40 Gain : CHF 2'982.40

Pour cette année encore, davantage de prestations que prévues ont pu être facturées.

1110.4270.00 Amendes et frais de rappels

Budget : CHF 350'000.00 Comptes : CHF 448'429.30 Gain : CHF 98'429.30

Le contrôle du stationnement qui a été réorganisé est plus performant, tout en respectant toujours une certaine tolérance. De plus, deux parkings supplémentaires sont à contrôler (Dailles à Villars-sur-Glâne et Conservatoire à Granges-Paccot). Un plus grand nombre d'actions de préventions puis de répressions plus ciblées a pu être effectué.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DES INVESTISSEMENTS 2024

1110.5060.02 **Renouvellement du véhicule Honda CRV**

•	Crédit accordé par l'Assemblée des délégués du 23.11.2023	CHF	75'000.00
-	Investissement 2024	CHF	<u>65'662.75</u>
	Crédit non utilisé (définitif)	CHF	9'337.25

Le Comité de Direction propose à l'Assemblée des Délégués d'approuver les comptes 2024 tels que présentés ci-dessus.

**Approuvé par le Comité de Direction
dans sa séance du 1^{er} avril 2025**


Le Chef de la Police intercommunale



Premier-Lieutenant Alain Jan

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

La Secrétaire



Corinne Yerly

Le Président



Bruno Marmier